
Procès-verbal de la séance du Bureau du 13 mai 2013

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel</i> nominal	(p. 5)
N°B-2013-4129 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°32 et 216 de la copropriété Terrailon, situés au 13, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Antonio et Maria Lopes -	(p. 5)
N°B-2013-4130 Bron - Acquisition d'un garage constituant le lot n°7 du bâtiment A de la copropriété Terrailon situé rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Molla Akkaya -	(p. 5)
N°B-2013-4131 Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Louis Blériot et appartenant aux colotis Villaret, Lahaye, Gudelekian, Keshishian, Ricci, Sabat, Garabetian, Hakkar du lotissement Le Pré -	(p. 5)
N°B-2013-4132 Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 250, chemin des Fontaines et appartenant à M. André Berrodier -	(p. 5)
N°B-2013-4133 Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 60, chemin de Bargassin, angle chemin des Fontaines et appartenant aux époux Vogt -	(p. 5)
N°B-2013-4134 Lyon 7° - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées à l'angle du quai Fillon et de la rue Alexander Fleming et appartenant à la Ville de Lyon - Abrogation de la décision n°B-2012-3714 du Bureau du 10 décembre 2012 -	(p. 5)
N°B-2013-4135 Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 266, AN 269 et AN 270, situées avenue Jean Mermoz, rues Genton et du Professeur Ranvier et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -	(p. 5)
N°B-2013-4136 Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, de 3 terrains nus situés place et rue Boileau et appartenant à la Commune -	(p. 5)
N°B-2013-4137 Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu à l'angle des chemins de Moly et de la Bégonnière et appartenant à l'association Les petits frères des pauvres -	(p. 5)
N°B-2013-4138 Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard de l'Europe et appartenant au Service départemental d'incendie et de secours du Rhône (SDIS du Rhône) -	(p. 5)
N°B-2013-4139 Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 116, rue de la Croix-Rouge et appartenant à l'indivision Gil, Adouane, Malfroy, Cocco, Caetano et Vassaux - Décision modificative à la décision n°B-2013-3886 du Bureau du 11 février 2013 -	(p. 5)
N°B-2013-4140 Villeurbanne - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 29 à 35, rue Arago et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier Le clos Arago - Abrogation de la décision n°B-2007-4974 du Bureau du 26 février 2007 -	(p. 5)
N°B-2013-4141 Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 101 et 103, route de Genas et appartenant à la société Icade Promotion Logement -	(p. 5)
N°B-2013-4142 Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 4, rue du Luizet et appartenant à Mme Antoinette Cavanna -	(p. 5)

N°B-2013-4143	<i>Albigny sur Saône - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue Jean Chirat et cession d'un terrain nu à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4144	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Parilly - Cession à l'Office public de l'habitat du Département du Rhône, du lot n°4 formé de la parcelle cadastrée E 1133, situé rue Emile Bender -</i>	(p. 5)
N°B-2013-4145	<i>Corbas - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Montmartin - Cession à la société Davigel de 3 parcelles de terrain situées 4, rue du Montblanc -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4146	<i>Lyon 3°- Déclassement et cession, à titre gratuit, à la société Immobilière Rhône-Alpes d'une partie du domaine public communautaire située 8-10, rue de Montbrillant -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4147	<i>Lyon 7°- Cession à la société UTEI d'un terrain nu situé 24, rue de Gerland -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4148	<i>Lyon 9°- Déclassement de plusieurs parties du domaine public communautaire situées boulevard Marius Donjon et rue Robert Wolville - Cession, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de diverses parcelles situées boulevard de la Duchère et rue Robert Wolville -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4149	<i>Rillieux la Pape - Cession, à titre gratuit, à la Commune, de 2 parcelles de terrain à détacher d'une propriété communautaire située route du Mas Rillier, à l'angle de la rue d'Athènes, au lieu-dit Sermenaz -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4150	<i>Saint Genis Laval - Revente à la Commune d'une maison d'habitation située 18, rue Guilloux -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4151	<i>Saint Genis les Ollières - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue de la Vuldy - Echange sans soulte de 2 emprises de terrain situées rue de la Vuldy et appartenant à la Commune de Saint Genis les Ollières -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4152	<i>Vénissieux - Cession à la société SCCV ELLA de parcelles de terrain situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4153	<i>Lyon 7°- Transfert à la Communauté urbaine de Lyon et à la Ville de Lyon, par la société CALI, des voies, des espaces et des équipements communs de l'opération d'ensemble située dans l'îlot rue Garibaldi, avenue Berthelot et route de Vienne - Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention prévoyant leur classement ultérieur au domaine public après réalisation -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4154	<i>Tassin la Demi Lune - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à M. Delangle, d'un terrain bâti situé chemin de Méginand -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4155	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Autorisation donnée à la société Alliade habitat de déposer une demande de permis de construire sur un terrain situé au 358-360, route de Genas -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4156	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée au groupe Casino de déposer un dossier à la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) sur les terrains formant l'îlot C de la ZAC -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4157	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Aménagement du parking Pré de l'Herpe - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4158	<i>Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous le stade municipal du Merlo situé 41, avenue de l'Aqueduc de Beaunant appartenant à la Commune - Approbation d'une convention -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4159	<i>Tassin la Demi Lune - Institution d'une servitude de passage sur une propriété au profit de la propriété située chemin de Méginand et appartenant à M. Jean-Marc Faye - Approbation d'une convention -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4160	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4161	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4162	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4163	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4164	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4165	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4166	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Abrogation de la décision n°B-2013-4003 du Bureau du 11 mars 2013 -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4167	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit foncier de France - Décision modificative à la décision n°B-2 013-4001 du Bureau du 11 mars 2013 -</i>	(p. 9)

N°B-2013-4168	<i>Prestation globale de propreté sur les rives de Saône - Lot n°2 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4169	<i>Enquêtes auprès des usagers des services publics de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4170	<i>Contrôle systématique du fonctionnement des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4171	<i>Prestations de désherbage chimique et non chimique sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4172	<i>Accompagnement stratégique pour la création de la future Métropole européenne lyonnaise - Autorisation de signer un marché subséquent suite à une procédure d'appel d'offres de l'accord-cadre -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4173	<i>Caluire et Cuire - Construction d'une déchèterie - Lot n°1 : maçonnerie gros oeuvre, plomberie - Lot n°2 : terrassement-voirie et réseaux divers (VRD) - Lot n°6 : espaces verts - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4174	<i>Feyzin - Aménagement du Carré Brûlé - Marché n°1 - Tranche 2 - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4175	<i>Lyon 6° - Rénovation des sols de l'allée piétonne de la Cité internationale - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4176	<i>Lyon 7° - Aménagement de l'îlot Fontenay et de la place des Pavillons - Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4177	<i>Oullins - Création du mail Semard - Marché n°3 : Plantations - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4178	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Travaux primaires - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4179	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4180	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché n°3 : Protections acoustiques et murs antibruit - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4181	<i>Marché d'approches environnementales de sites de l'agglomération lyonnaise en vue de la réalisation de programmes immobiliers - Autorisation de signer un avenant de transfert au profit de la Société SOMIVAL SAS - -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4182	<i>Lyon 7° - Parc Sergent Blandan - Aménagement des entités esplanades et douves - Lots n°7 : passerelle et n°9 : traitement des murs d'enceinte sur les entités douves et esplanades - Autorisation de signer les avenants n°1 aux marchés publics -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4183	<i>Lyon 7° - Parc Blandan - Entités esplanades et douves - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4184	<i>Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4185	<i>Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Reconstruction - Autorisation de signer des avenants aux marchés de travaux -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4186	<i>Tassin la Demi Lune - Place Hyppolite Pérabut - Agrandissement et requalification - Autorisation de signer 2 avenants n°1 de transfert au profit de la société Colas Rhône-Alpes Auvergne -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4187	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Rives de Saône - Art public - Autorisation de signer les avenants aux conventions de mécénat passées avec Véolia eau, Unibail Rodamco, Serge Ferrari SAS, Apicil Prévoyance, Rhône-Saône Développement SAS, Vinci construction France, EDF et Cardinal -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4188	<i>Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Convention de mécénat Club des partenaires entre la société Vicat et la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 12)

N°B-2013-4189	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9°- Lyon 5°- Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4°- Lyon 1er - Lyon 2°- Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat Club des partenaires entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Tarvel -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4190	<i>Lyon 5°- Rives de Saône - Aménagement du débouché de la passerelle du palais de justice - Approbation de la convention tripartite de superposition de gestion entre l'Etat, la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Lyon -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4191	<i>Décines Charpieu - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune de Décines-Charpieu et à la Compagnie Tenfor théâtre - Approbation de conventions -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4192	<i>Saint Fons - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à la Commune de Saint Fons et à l'Association lyonnaise pour la tranquillité et la médiation (ALTM) - Approbation de conventions -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4193	<i>Vénissieux - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune, l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, la Société anonyme de construction de la Ville de Vénissieux (SACOVIV), l'OPH Grand Lyon habitat, Alliade habitat et ABC HLM - Approbation de conventions -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4194	<i>Evaluation de l'exposition des agents de la Communauté urbaine de Lyon au risque chimique et aux polluants dans l'air - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4195	<i>Résiliation du traité de concession pour la construction et l'exploitation de l'usine de production d'eau en secours de La Pape - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Véolia Eau - Compagnie générale des eaux -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4196	<i>Lyon 9°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Nord d u Quartier de l'Industrie - Approbation d'un protocole d'accord entre la Communauté urbaine de Lyon, la société Assistance Dépannage Automobile (ADA) et la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), relatif à la fixation de l'indemnité d'éviction, suite à la résiliation d'un bail commercial d'un local situé 23, rue Joannès Carret -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4197	<i>Sainte Foy lès Lyon - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et Mlle Caroline Giorgio -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4198	<i>Saint Priest - Création d'une voie verte chemin de Saint Bonnet de Mure - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4199	<i>Oullins - Parc de stationnement Bertholey - Exploitation - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 13)

(La partie informative relative à la présentation du suivi du PDU et lien avec le PLU-H, initialement prévue à cette séance, est reportée).

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 13 mai à 8 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le vendredi 3 mai en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Dounia Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mme Besson, MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), M. Calvel, Mme Pédrini, M. Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mme David M. (pouvoir à M. Crédoz), MM. Barge, Passi, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Rivalta, Sangalli (pouvoir à M. Bouju).

Absents non excusés : M. Daclin, Mmes Gelas, Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrrière, David G., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

N° B-2013-4129 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 32 et 216 de la copropriété Terraillon, situés au 13, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Antonio et Maria Lopes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4130 - Bron - Acquisition d'un garage constituant le lot n° 7 du bâtiment A de la copropriété Terraillon situé rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Molla Akkaya - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4131 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Louis Blériot et appartenant aux colotis Villaret, Lahaye, Gudelekian, Keshishian, Ricci, Sabat, Garabetian, Hakkar du lotissement Le Pré - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4132 - Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 250, chemin des Fontaines et appartenant à M. André Berrodier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4133 - Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 60, chemin de Bargassin, angle chemin des Fontaines et appartenant aux époux Vogt - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4134 - Lyon 7° - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées à l'angle du quai Fillon et de la rue Alexander Fleming et appartenant à la Ville de Lyon - Abrogation de la décision n° B-2012-3714 du Bureau du 10 décembre 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4135 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 266, AN 269 et AN 270, situées avenue Jean Mermoz, rues Genton et du Professeur Ranvier et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4136 - Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, de 3 terrains nus situés place et rue Boileau et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4137 - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu à l'angle des chemins de Moly et de la Bégonnière et appartenant à l'association Les petits frères des pauvres - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4138 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard de l'Europe et appartenant au Service départemental d'incendie et de secours du Rhône (SDIS du Rhône) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4139 - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 116, rue de la Croix-Rouge et appartenant à l'indivision Gil, Adouane, Malfroy, Cocco, Caetano et Vassaux - Décision modificative à la décision n° B-2013-3886 du Bureau du 11 février 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4140 - Villeurbanne - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 29 à 35, rue Arago et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier Le clos Arago - Abrogation de la décision n° B-2007-4974 du Bureau du 26 février 2007 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4141 - Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 101 et 103, route de Genas et appartenant à la société Icade Promotion Logement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4142 - Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 4, rue du Luizet et appartenant à Mme Antoinette Cavanna - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4144 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Parilly - Cession à l'Office public de l'habitat du Département du Rhône, du lot n° 4 formé de la parcelle

cadastrée E 1133, situé rue Emile Bender - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4145 - Corbas - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Montmartin - Cession à la société Davigel de 3 parcelles de terrain situées 4, rue du Montblanc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4147 - Lyon 7° - Cession à la société UTEI d'un terrain nu situé 24, rue de Gerland - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4149 - Rillieux la Pape - Cession, à titre gratuit, à la Commune, de 2 parcelles de terrain à détacher d'une propriété communautaire située route du Mas Rillier, à l'angle de la rue d'Athènes, au lieu-dit Sermenaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4150 - Saint Genis Laval - Revente à la Commune d'une maison d'habitation située 18, rue Guilloux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4152 - Vénissieux - Cession à la société SCCV ELLA de parcelles de terrain situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4153 - Lyon 7° - Transfert à la Communauté urbaine de Lyon et à la Ville de Lyon, par la société CALI, des voies, des espaces et des équipements communs de l'opération d'ensemble située dans l'îlot rue Garibaldi, avenue Berthelot et route de Vienne - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention prévoyant leur classement ultérieur au domaine public après réalisation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4154 - Tassin la Demi Lune - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à M. Delangle, d'un terrain bâti situé chemin de Méginand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4155 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Autorisation donnée à la société Alliade habitat de déposer une demande de permis de construire sur un terrain situé au 358-360, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4156 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée au groupe Casino de déposer un dossier à la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) sur les terrains formant l'îlot C de la ZAC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4158 - Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous le stade municipal du Merlo situé 41, avenue de l'Aqueduc de Beaunant appartenant à la Commune - Approbation d'une convention - Délégation générale

au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4159 - Tassin la Demi Lune - Institution d'une servitude de passage sur une propriété au profit de la propriété située chemin de Méginand et appartenant à M. Jean-Marc Faye - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4181 - Marché d'approches environnementales de sites de l'agglomération lyonnaise en vue de la réalisation de programmes immobiliers - Autorisation de signer un avenant de transfert au profit de la Société SOMIVAL SAS - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4196 - Lyon 9° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Nord du Quartier de l'Industrie - Approbation d'un protocole d'accord entre la Communauté urbaine de Lyon, la société Assistance Dépannage Automobile (ADA) et la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), relatif à la fixation de l'indemnité d'éviction, suite à la résiliation d'un bail commercial d'un local situé 23, rue Joannès Carret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4198 - Saint Priest - Création d'une voie verte chemin de Saint Bonnet de Mure - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2013-4129 à B-2013-4142, B-2013-4144 et B-2013-4145, B-2013-4147, B-2013-4149 et B-2013-4150, B-2013-4152, B-2013-4153 à B-2013-4156, B-2013-4158 et B-2013-4159, B-2013-4181, B-2013-4196 et B-2013-4198. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, je vais commencer par des dossiers d'acquisitions.

Le dossier n° B-2013-4135, à Lyon 8°, concerne l'acquisition auprès de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, dans le cadre des aménagements de la ZAC Mermoz nord, de 7 969 mètres carrés de terrain pour un montant de 1 715 566,32 € TTC.

Les dossiers n° B-2013-4129 et B-2013-4130, à Bron, concernent l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon. Il s'agit de l'acquisition d'un logement, d'une cave et d'un garage ainsi que les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 85 150 €.

Les dossiers n° B-2013-4133, B-2013-4137, B-2013-4138 et B-2013-4140, à Fontaines Saint Martin, Saint Genis Laval, Saint Priest et Villeurbanne, concernent des aménagements de voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition au total de 4 394,76 mètres carrés de terrain pour un montant 97 677,40 €.

Les dossiers n° B-2013-4131, B-2013-4132, B-2013-4136, B-2013-4139, B-2013-4141, B-2013-4153, à Décines Charpieu, Fontaines Saint Martin, Rillieux la Pape, Solaize, Villeurbanne et Lyon 7° concernent des aménagements de voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition, à titre gratuit, de 5 149 mètres carrés de terrain,.

Le dossier n° B-2013-4153, à Lyon 7°, concerne le transfert à la Communauté urbaine de Lyon et à la Ville de Lyon, par la société CALI, des équipements communs de l'îlot Garibaldi. Il s'agit de signer l'avenant n° 1 à la convention prévoyant leur classement ultérieur au domaine public.

Le dossier n° B-2013-4134, à Lyon 7°, concerne l'acquisition, auprès de la Ville de Lyon, de terrains pour le Biopôle de Gerland, d'une surface de 10 403 mètres carrés pour un montant de 4 366 960 €.

Le dossier n° B-2013-4142, à Villeurbanne, concerne le projet Lyon Cité campus. Il s'agit de l'acquisition d'une maison sur un terrain de 240 mètres carrés pour un montant de 180 000 €.

Le dossier n° B-2013-4150, à Saint Genis Laval, concerne la cession à la Commune, à la suite d'une préemption, pour la requalification d'espaces publics, d'une maison pour un montant de 714 000 €.

Le dossier n° B-2013-4149, à Rillieux la Pape, concerne la cession, à titre gratuit, à la Commune, d'un terrain de 4 653 mètres carrés dans le cadre d'une régularisation foncière d'une partie des espaces publics de la zone d'activités de Sermenaz.

Le dossier n° B-2013-4152, à Vénissieux, est retiré de l'ordre du jour.

Le dossier n° B-2013-4147, à Lyon 7°, concerne, dans le cadre d'un remembrement foncier, la cession à la société UTEI, d'un terrain de 115 mètres carrés permettant la réalisation de 20 logements en accession abordable pour un montant de 151 200 €.

Le dossier n° B-2013-4145, à Corbas, concerne la cession à la société Davigel d'un terrain d'une surface de 2 939 mètres carrés à usage de parking pour un montant de 205 585,46 € TTC.

Le dossier n° B-2013-4144, à Bron, concerne la cession, dans le cadre de l'ORU Bron Parilly, à l'OPH du Département du Rhône, d'un terrain de 2 120 mètres carrés pour un montant de 400 615,20 € TTC.

Le dossier n° B-2013-4158, à Oullins, concerne l'institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées et pluviales sur le collecteur du bassin versant de l'Yzeron.

Le dossier n° B-2013-4156, à Vaulx en Velin, concerne l'autorisation donnée au groupe Casino de déposer un dossier à la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), en vue de la réalisation de surfaces commerciales dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville.

Le dossier n° B-2013-4155, à Bron, concerne l'autorisation donnée à la société Alliade habitat de déposer une demande de permis de construire, dans le cadre de l'ORU, sur un terrain de 2 090 mètres carrés permettant de réaliser 3 437 mètres carrés de surface de plancher, plus des commerces.

Le dossier n° B-2013-4154, à Tassin la Demi Lune, concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique de 19 ans, à un agriculteur, d'un terrain en espace naturel périurbain, avec un loyer annuel de 9 000 € par an.

Le dossier n° B-2013-4159 à Tassin la Demi Lune concerne l'institution d'une servitude de passage sur une propriété agricole au profit de l'agriculteur de manière à lui donner accès aux terrains à exploiter.

Le dossier n° B-2013-4196, à Lyon 9°, dans le cadre de la ZAC Nord du quartier de l'Industrie, concerne la signature d'un protocole d'accord relatif à la fixation de l'indemnité d'éviction de la société Assistance dépannage automobile (ADA), 23 rue Joannès Carret. Ce protocole propose une somme de 800 000 € payable pour moitié à la signature et pour moitié lorsque le terrain sera libéré.

Le dossier n° B-2013-4198, à Saint Priest, concerne l'engagement d'une déclaration d'utilité publique (DUP) dans le cadre de la voie verte, chemin de Saint Bonnet de Mure.

Le dossier n° B-2013-4181 concerne le marché d'approches environnementales de sites de l'agglomération lyonnaise en vue de la réalisation de programmes immobiliers. Il s'agit de signer un avenant de transfert au profit de la société SOMIVAL SAS. Jusqu'à présent la société SAUNIER était détentrice du marché.

J'en ai terminé avec ces dossiers, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Je vais mettre ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4155 et MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4196 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2013-4143 - Albigny sur Saône - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue Jean Chirat et cession d'un terrain nu à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône - Direction de la voirie -

N° B-2013-4146 - Lyon 3° - Déclassement et cession, à titre gratuit, à la société Immobilière Rhône-Alpes d'une partie du domaine public communautaire située 8-10, rue de Montbrillant - Direction de la voirie -

N° B-2013-4148 - Lyon 9° - Déclassement de plusieurs parties du domaine public communautaire situées boulevard Marius Donjon et rue Robert Wolville - Cession, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de diverses parcelles situées boulevard de la Duchère et rue Robert Wolville - Direction de la voirie -

N° B-2013-4151 - Saint Genis les Ollières - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue de la Vuldy - Echange sans soulte de 2 emprises de terrain situées rue de la Vuldy et appartenant à la Commune de Saint Genis les Ollières - Direction de la voirie -

N° B-2013-4174 - Feyzin - Aménagement du Carré Brûlé - Marché n° 1 - Tranche 2 - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4177 - Oullins - Création du mail Semard - Marché n° 3 : Plantations - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4180 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché n° 3 : Protections acoustiques et murs anti-bruit - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2013-4143, B-2013-4146, B-2013-4148, B-2013-4151, B-2013-4174, B-2013-4177 et B-2013-4180. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n° B-2013-4143 concerne la Commune d'Albigny sur Saône. Dans le cadre du projet de restructuration et d'extension du centre-bourg engagé par la Ville d'Albigny sur Saône, l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône a d'ores et déjà démolie une résidence lui appartenant, située sur la parcelle cadastrée AC 8.

Ainsi, pour permettre la desserte de son nouveau programme immobilier depuis la rue Jean Chirat, l'OPH du Rhône a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de l'OPH du Rhône, l'emprise de cette surface. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de 2 réseaux à proximité immédiate de l'emprise à déclasser. Leur dévoiement éventuel sera réalisé dans le cadre du projet d'aménagement. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, elle est dispensée d'enquête publique. La présente cession sera réalisée au prix de 1 euro symbolique.

Le dossier n° B-2013-4146 concerne Lyon 3°. Dans le cadre de la réalisation d'un projet immobilier, la société Immobilière Rhône-Alpes a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située au droit des 8-10, rue de Montbrillant à Lyon 3°. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette parcelle. Une enquête technique a été réalisée, faisant apparaître la présence de différents réseaux sous, ou à proximité immédiate, de l'emprise à déclasser. Leur dévoiement éventuel sera à la charge exclusive de la société Immobilière Rhône-Alpes. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Ce déclassement ne remettant pas en cause les conditions de desserte, elle est dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la cession à la société Immobilière Rhône-Alpes interviendrait à titre gratuit, libre de toute location ou occupation.

Le dossier n° B-2013-4148 concerne Lyon 9°. Dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Duchère, une concession d'aménagement a été signée le 24 mai 2004 avec la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) qui doit se porter acquéreur de plusieurs tènements fonciers. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser les 12 parcelles situées respectivement sur le boulevard de la Duchère et sur la rue Robert Wolville, à Lyon 9°.

Aux termes du projet d'acte, les 12 emprises de terrains communautaires totalisant une superficie de 3 493 mètres carrés environ, seraient cédées à la SERL, libres de toute location ou occupation, au prix de 274 392,30 € TTC.

Le dossier n° B-2013-4151 concerne Saint Genis les Ollières. Dans le cadre du projet d'extension de la cour du groupe scolaire Victor Hugo situé rue de la Vuldy. La Commune a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit

de la Commune de Saint Genis les Ollières, l'emprise d'une surface de 70 mètres carrés environ. Une enquête technique a été réalisée faisant apparaître la présence de différents réseaux sous, ou à proximité immédiate, de l'emprise à déclasser. Leur dévoiement éventuel sera à la charge exclusive de la Commune de Saint Genis les Ollières. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Dans le même temps, la Commune souhaite céder à la Communauté urbaine une parcelle de terrain nu lui appartenant située au même endroit, d'une superficie de 380 mètres carrés environ. Aux termes du compromis, le présent échange est consenti sans soulte de part et d'autre.

Le dossier n° B-2013-4174, à Feyzin, concerne un marché de travaux de voirie réseaux divers (VRD) relatif à l'aménagement de la tranche 2 du plateau du quartier Carré Brûlé à Feyzin. Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014. Ces travaux sont répartis en 4 lots. Aujourd'hui c'est le lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) qui est concerné. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée le 5 février 2013. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 19 avril 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Eiffage TP RAA pour un montant de 1 180 257,53 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4177, à Oullins, concerne un marché de travaux de plantations relatif à la création du mail Semard. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 19 avril 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise ISS Espaces Verts SAS pour un montant de 451 649,85 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4180, à Vaulx en Velin, concerne un marché de protections acoustiques et de murs antibruit pour la réalisation du boulevard urbain Est (BUE), tronçon La Soie. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 19 avril 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Maia Sonnier pour un montant de 2 278 241,75 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Voilà monsieur le Président et mes chers collègues.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4146 et MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4148 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2013-4157 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Aménagement du parking Pré de l'Herpe - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4178 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Travaux primaires - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4179 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4191 - Décines Charpieu - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune de Décines-Charpieu et à la Compagnie Tenfor théâtre - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2013-4192 - Saint Fons - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à la Commune de Saint Fons et à l'Association Lyonnaise pour la tranquillité et la médiation (ALTM) - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2013-4193 - Vénissieux - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune, l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, la Société anonyme de construction de la Ville de Vénissieux (SACOVIV), l'OPH Grand Lyon habitat, Alliade habitat et ABC HLM - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2013-4157, B-2013-4178, B-2013-4179, B-2013-4191 à B-2013-4193. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° 2013-4157, à Vaulx en Velin, a pour objet d'autoriser le dépôt d'un permis d'aménager afin de réaliser un parking au Pré de l'Herpe dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville.

Le dossier n° B-2013-4178, à Saint Priest, concerne les travaux primaires de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Directeur général de l'OPH du Rhône, mandataire agissant au nom et pour le compte de la Communauté urbaine, à signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le dossier précise les entreprises attributaires et les montants des marchés.

Le dossier n° B-2013-4179, à Vaulx en Velin, concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville. Il est proposé d'autoriser à signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le dossier précise les entreprises attributaires et les montants des marchés.

Les dossiers n° B-2013-4191, B-2013-4192 et B-2013-4193 concernent les Communes de Décines Charpieu, Saint Fons et Vénissieux. Ils portent sur la programmation 2013 des opérations dans le cadre des conventions de gestions urbaine et sociale de proximité. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4193 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2013-4160 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4161 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4162 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4163 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4164 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4165 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollard auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4166 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Abrogation de la décision n° B-2013-4003 du Bureau du 11 mars 2013 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4167 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit foncier de France - Décision modificative à la décision n° B-2013-4001 du Bureau du 11 mars 2013 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4172 - Accompagnement stratégique pour la création de la future Métropole européenne lyonnaise - Autorisation de signer un marché subséquent suite à une procédure d'appel d'offres de l'accord-cadre - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2013-4173 - Caluire et Cuire - Construction d'une déchèterie - Lot n° 1 : maçonnerie gros oeuvre, plomberie - Lot n° 2 : terrassement-voirie et réseaux divers (VRD) - Lot n° 6 : espaces verts - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4175 - Lyon 6° - Rénovation des sols de l'allée piétonne de la Cité internationale - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2013-4160 à B-2013-4167, B-2013-4172, B-2013-4173 et B-2013-4175. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : D'abord toute une série de garanties d'emprunts. Il y a 39 demandes de garanties d'emprunts pour un montant de 36 637 328 € ave 506 logements impactés.

Le dossier n° B-2013-4160 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le montant est modeste puisque la somme garantie est de 31 576 €.

Le dossier n° B-2013-4161 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'une opération significative de 57 logements, sur la place du Marché, à Rillieux la Pape. Le montant est de 3 994 745 € garantis pour 85 %.

Le dossier n° B-2013-4162 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'une garantie de 85 % pour 2 logements. Le montant garanti est de 433 500 €.

Le dossier n° B-2013-4163 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit de 4 logements à Saint Fons. Le montant garanti est de 706 440 €.

Le dossier n° B-2013-4164 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le montant garanti est de 9 584 066 € pour 25 logements à Meyzieu et d'autres à Lyon 1^{er} et à la Mulatière.

Le dossier n° B-2013-4165 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le montant garanti, qui représente 85 % de l'emprunt, est de 2 364 622 €. Il s'agit de 18 logements PLUS et de 5 logements PLAI à Saint Germain au Mont d'Or.

Le dossier n° B-2013-4166 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest. La garantie est de 17 750 000 € qui correspond à 100 % puisque le bénéficiaire est Porte des Alpes habitat. C'est un des offices de la Communauté urbaine et donc il n'y a pas de garanties communales. Il s'agit de 31 logements PLUS et 13 logements PLAI à Mions, 56 logements PLU et 22 logements PLAI à Saint Priest et 122 logements PLS situés ZAC du Triangle à Saint Priest.

Le dossier n° B-2013-4167 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit foncier de France. Il ne s'agit pas d'une nouvelle garantie mais d'une décision modificative à la décision n° B-2013-4001 du Bureau du 11 mars 2013. En effet, le taux de progressivité qui était indiqué à 0,5 % est en réalité nul, soit 0 %. La garantie d'emprunt reste donc telle qu'elle était prévue, soit 1 772 379 €.

Voilà pour les garanties d'emprunts, monsieur le Président, je vais continuer après mais peut-être que l'on peut d'abord voter sur les garanties d'emprunts.

M. LE PRESIDENT : Votons sur les garanties d'emprunts, les dossiers n° B-2013-4160 à B-2013-4167. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2013-4164 et B-2013-4167 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Maintenant des projets de décision liés à d'autres natures d'opérations.

Le dossier n° B-2013-4172 concerne l'autorisation à signer un marché subséquent dans le cadre de l'accompagnement stratégique pour la création de la future Métropole européenne lyonnaise. Nous avons besoin, en effet, d'un accompagnement stratégique pour la création de cette future Métropole. Pour cela il existe un accord-cadre d'études avec un certain nombre de bénéficiaires. Dans les lots que nous avons votés le 20 février 2012, il y en a un qui concerne le conseil en stratégie, en organisation et en ressources humaines. Il est donc proposé, pour nous permettre cette étude, d'autoriser monsieur le Président à signer le marché subséquent comportant un engagement de commandes maximum de 580 000 € HT, soit 693 680 € TTC, pour la durée ferme de ce marché.

Dans le cadre de cette étude de Métropole, d'autres marchés subséquents seront proposés lors de prochaines réunions du Bureau.

Le dossier n° B-2013-4173, à Caluire et Cuire, concerne la construction d'une déchèterie. Il s'agit de l'autorisation à signer les marchés de travaux avec les groupements d'entreprises Paillasseur/Siffert pour un montant de 416 926,27 € TTC (lot n° 1), Beylat TP/Soterly/Dumas pour un montant de 579 809,53 € TTC (lot n° 2) et REVE/Stal TP pour un montant de 295 983,33 € TTC (lot n° 6).

Enfin, le dossier n° B-2013-4175, à Lyon 6^e, concerne la rénovation des sols de l'allée piétonne de la Cité internationale. Il s'agit d'approuver l'autorisation à signer le marché de travaux avec le groupement d'entreprises Soterly/Beylat TP/Coiro TP/FDB pour un montant de 349 946,01 € TTC.

J'en ai terminé, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président Jacky DARNE.

N° B-2013-4168 - Prestation globale de propreté sur les rives de Saône - Lot n° 2 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-4171 - Prestations de désherbage chimique et non chimique sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2013-4168 et B-2013-4171. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Merci monsieur le Président, monsieur Darne m'ayant volé mes déchèteries, je vais me contenter de la propreté.

Le dossier n° 2013-4168 concerne la prestation globale de propreté sur les rives de Saône et l'autorisation, pour monsieur le Président, à signer le lot n° 2, le lot n° 1 ayant été déclaré sans suite.

Le dossier n° B-2013-4171 concerne des prestations de désherbage chimique et non-chimique sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon (3 lots) et l'autorisation, pour monsieur le Président, à signer les marchés.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2013-4169 - Enquêtes auprès des usagers des services publics de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT, rapporteur : Je rapporte le dossier n° B-2013-4169 qui concerne des enquêtes auprès des usagers des services publics de la Communauté urbaine. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert. Je demande l'autorisation à signer le marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB.

N° B-2013-4176 - Lyon 7° - Aménagement de l'îlot Fontenay et de la place des Pavillons - Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4182 - Lyon 7° - Parc Sergent Blandan - Aménagement des entités esplanades et douves - Lots n° 7 : passerelle et n° 9 : traitement des murs d'enceinte sur les entités douves et esplanades - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés publics - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4183 - Lyon 7° - Parc Blandan - Entités esplanades et douves - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4184 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2013-4176, B-2013-4182 à B-2013-4184. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent : Le premier dossier, n° B-2013-4176, à Lyon 7°, concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer un marché concernant l'aménagement de l'îlot Fontenay et de la place des Pavillons avec le groupement d'entreprises Ingerop/Gautier+Conquet et Associés/Le point lumineux/Transitec Ingénieurs Conseils pour un montant de 686 070,00 € HT.

Le dossier n° B-2013-4182, à Lyon 7°, concerne le parc Sergent Blandan. Il s'agit de l'avenant n° 1 relatif au marché n° 2012-503, avec le groupement d'entreprises Deluermoz/Demars, pour un montant de 23 486,71 € HT et de l'avenant

n° 1 du marché n° 2012-504, avec l'entreprise Ribière pour un montant de 66 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4183, à Lyon 7°, concerne également le parc Blandan. Il s'agit de l'avenant n° 1 au marché n° 11521211 conclu avec le groupement d'entreprises Projet Base/Exploration Architecture/Omnium Générale d'Ingénierie/CSD Azur/On pour un montant de 103 700 € HT.

Le dossier n° B-2013-4184, à Lyon 8°. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un avenant au marché n° 10488810 conclu avec le groupement conjoint d'entreprises Ginger Environnement et Infrastructures/Anne-Laure Giroud/Tim Boursier Mougnot, pour un montant de 15 680 € HT.

Monsieur le Vice-Président Claisse présentera les autres dossiers de monsieur le Vice-Président Buna.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent.

N° B-2013-4170 - Contrôle systématique du fonctionnement des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2013-4194 - Evaluation de l'exposition des agents de la Communauté urbaine de Lyon au risque chimique et aux polluants dans l'air - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4195 - Résiliation du traité de concession pour la construction et l'exploitation de l'usine de production d'eau en secours de La Pape - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Véolia Eau - Compagnie générale des eaux - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2013-4170, B-2013-4194 et B-2013-4195. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Le dossier n° B-2013-4170 concerne le contrôle du fonctionnement des hydrants. Il s'agit d'un marché à bons de commandes sur une durée de 4 ans pour un montant minimum annuel de 300 000 € HT et maximum de 550 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4194 concerne l'évaluation de l'exposition des agents de la Communauté urbaine de Lyon au risque chimique et aux polluants dans l'air. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un marché d'une durée ferme de 2 ans. L'engagement de commandes est d'un montant maximum de 350 000 € HT pour la durée du marché.

Le dossier n° B-2013-4195 est un dossier important de Michèle Pédrini qui concerne la résiliation du traité de concession pour la construction et l'exploitation de l'usine de production d'eau en secours de La Pape qui permet de traiter l'eau potable distribuée dans Lyon lorsqu'il y a des problèmes de pollution. Il s'agit d'une concession de 30 ans avec Veolia, l'échéance étant 2019. Or il est souhaitable d'arrêter cette concession dès à présent pour associer cette usine dans l'appel d'offres en cours sur la production et la distribution d'eau potable dans le Grand Lyon.

En conclusion, en partant d'un préjudice évalué à 21 100 000 €, après maintes discussions fermes et difficiles, la transaction se porte à 9 900 000 €.

M. LE PRESIDENT : Pas mal, monsieur Colin.

M. le Vice-Président COLIN : Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Je mets aux voix ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2013-4185 - Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Reconstruction - Autorisation de signer des avenants aux marchés de travaux - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4186 - Tassin la Demi Lune - Place Hyppolite Pérégut - Agrandissement et requalification - Autorisation de signer 2 avenants n° 1 de transfert au profit de la société Colas Rhône-Alpes Auvergne - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2013-4185 et B-2013-4186. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent : Il s'agit de 2 dossiers qui portent sur la signature de divers avenants.

Le dossier n° B-2013-4185, à Lyon 9°, concerne les marchés de travaux du groupe scolaire Antonin Laborde.

Le dossier n° B-2013-4186, à Tassin la Demi Lune, concerne l'agrandissement et la requalification de la place Hyppolite Pérégut.

M. LE PRESIDENT : Merci. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2013-4185 et B-2013-4186 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent.

N° B-2013-4190 - Lyon 5° - Rives de Saône - Aménagement du débouché de la passerelle du palais de justice - Approbation de la convention tripartite de superposition de gestion entre l'Etat, la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4187 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Rives de Saône - Art public - Autorisation de signer les avenants aux conventions de mécénat passées avec Véolia eau, Unibail Rodamco, Serge Ferrari SAS, Apicil Prévoyance, Rhône-Saône Développement SAS, Vinci construction France, EDF et Cardinal - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4188 - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Convention de mécénat Club des partenaires entre la société Vicat et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4189 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat Club des partenaires entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Tarvel - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2013-4190, B-2013-4187 à B-2013-4189. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, tout d'abord une information : les travaux de la Saône reprennent ce matin, après une 9° crue et une centaine de jours d'inondation et d'aléas sur les travaux. C'est une période assez exceptionnelle car il a beaucoup plu.

Le dossier n° B-2013-4190, à Lyon 5°, concerne l'aménagement du débouché de la passerelle du palais de justice et l'approbation de la convention tripartite de superposition de gestion entre l'Etat, la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Lyon qui nécessite une convention de maîtrise d'ouvrage confiée à la Communauté urbaine ainsi que la mise à disposition, à titre gratuit, du parvis du Palais de justice, afin de réaliser les travaux d'aménagement du débouché de la passerelle du Palais de justice.

Les dossiers n° B-2013-4187, B-2013-4188, B-2013-4189 sont retirés de l'ordre du jour pour des problèmes de forme et de délai. Ils feront l'objet d'un approfondissement juridique. Il s'agit d'avenants aux conventions sur le mécénat Club des partenaires ou de nouvelles conventions de mécénat entre des sociétés et la Communauté urbaine de Lyon pour le projet d'art public des rives de Saône.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Je mets le dossier n° B-2013-4190 aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2013-4197 - Sainte Foy lès Lyon - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et Mlle Caroline Giorgio - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des affaires juridiques -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte le dossier n° B-2013-4197. Madame Frih, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur, en remplacement de Mme la Vice-Présidente FRIH, absente : Le dossier n° B-2013-4197, à Sainte Foy lès Lyon, concerne un protocole d'accord avec madame Caroline Giorgio. Il s'agit de régler

un différend dû à un accident lié à des travaux et de verser 2 233,26 € au titre de ce protocole.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE, en remplacement de Mme la Vice-Présidente FRIH, absente.

N° B-2013-4199 - Oullins - Parc de stationnement Bertholey - Exploitation - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Vesco rapporte le dossier n° B-2013-4199. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

M. le Vice-Président VESCO, rapporteur : Le dossier n° B-2013-4199, à Oullins, concerne l'élaboration du nouveau marché en cours, celui de prestations de service avec régie d'avances et de recettes prolongées, pour le parking Arlès Dufour, le temps que les services soient prêts à le mettre en place, soit environ 3 mois. Il s'agit d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 072736L conclu avec l'entreprise Eiffia Stationnement SNC pour l'exploitation du parc de stationnement Bertholey à Oullins. Le montant est de 55 576 € HT, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président VESCO.

La séance est levée à 9 heures 25.
